

Les règles à observer

Les réservations doivent être faites par écrit accompagnées du règlement. Aucune réservation ne sera acceptée par téléphone.

L'assiduité est vivement conseillée, car nous respectons les recommandations de l'école Sogetsu de Tokyo.

La particularité de l'Ikebana est de travailler sur des éléments naturels périssables. L'association se fait un devoir de proposer des végétaux de grande fraîcheur.

Les fleurs sont commandées une semaine avant et l'approvisionnement se fait la veille du cours. Nous avons donc impérativement besoin de planifier les présences avec rigueur. Toute absence ne sera pas remplacée.

Les cours (1h30), comprennent :

- Informations, corrections techniques de chaque bouquet et échange d'impressions.
- La fourniture des végétaux (différents à chaque cours), les explications du cours, le prêt pendant le cours des contenants et accessoires.
- Les végétaux seront emportés par les élèves à la fin du cours.
- Rangement et nettoyage de sa place à la fin du cours.
- Se munir d'un sécateur, d'un pique-fleurs et d'un grand sac pour emporter les végétaux

Après la réalisation des 15 bouquets de base selon l'enseignement de l'école Sogetsu de Tokyo, vous pourrez suivre les cours de perfectionnement.

Il est possible d'obtenir des diplômes, délivrés par le siège de Tokyo, à la demande du Maître. Ils sont payables d'avance.

L'Espace Sorano (avec ascenseur) a un espace détente avec terrasse au calme où vous pouvez vous désaltérer.



Année 2011-2012

La Voix des Fleurs

Centre Sorano

16 rue Charles Pathé- 94300 Vincennes

Tél : 01 34 68 84 95 ou 06 71 10 58 04

www.la-voix-des-fleurs.fr



« La douceur est la plénitude de la force »

St François de Saales.

ACTIVITES 2011-2012

Nous, professeurs diplômés de l'école Sogetsu de Tokyo, sommes heureuses de pouvoir toujours continuer avec vous nos rencontres "Ikébanistes". Elles débuteront le 5 octobre 2011, elles auront lieu tous les 15 jours en dehors des vacances scolaires. Un stage d'une journée continue est prévu, reprenant les thèmes des trois ateliers précédents, pour la province en priorité. L'initiation reprend aux mêmes dates.

I/ ADHESION

L'adhésion à l'association "La voix des fleurs" est obligatoire...55 €
La cotisation couvre l'année scolaire de sept 2011 à sept 2012 et comprend l'adhésion à la SNHF, bénéficiant ainsi de réduction lors de démonstrations à la SNHF, expo à Courson et St Jean de Beauregard, abonnement revue Jardins de France, et à l'Espace Sorano (tarif préférentiel pour spectacles : 1 place offerte pour l'achat d'1 place tarif adhérent et réduction au Centre Pompidou Vincennes).

III/ INSCRIPTIONS AUX ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT AU FORFAIT

5 sessions de 3 cours ou 5 stages de 3 cours : 390€ (soit 5x78 €)
5 sessions de 2 cours :..... 360€ (soit 5x72 €)
4 sessions de 3 cours ou 4 stages de 3 cours : 330€ (soit 4x82,50 €)
4 sessions de 2 cours :.....300€ (soit 4x75 €)
3 sessions de 3 cours ou 3 stages de 3 cours : 261€ (soit 3x87 €)
3 sessions de 2 cours :.....234€ (soit 3x78 €)
2 sessions de 3 cours ou 2 stages de 3 cours : 183€ (soit 2x91,50 €)
1 session de 3 cours ou 1 stage de 3 cours : 96€
1 cours :.....42€

III/ INSCRIPTIONS AUX ATELIERS D'INITIATION AU FORFAIT

5 sessions de 3 cours : 340€ (soit 5x68 €)
4 sessions de 3 cours : 290€ (soit 4x72,50 €)
Possibilité de suivre un **Cours d'essai** : 25 € (voir conditions dans les modalités)

Inscrivez-vous pour le 28 septembre 2010,

par courrier, à l'adresse suivante : Geneviève Polvé, 5 hameau de la porte du Temple, 95380 Puiseux-en-France. Tél : 01 34 68 84 95.

Mail : genevieve@la-voix-des-fleurs.fr

ou à l'AG dernier délai.

IV/ REGLEMENT

Les places ne peuvent être réservées qu'au reçu de votre bulletin d'inscription, dûment rempli, accompagné impérativement du règlement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de "La voix des fleurs". Vous pouvez faire à l'inscription 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 chèques (encaissés les), vous permettant ainsi d'étaler votre paiement.

Renvoyer le tout à l'adresse ci-dessus indiquée.

V/ HORAIRES

Ateliers: mercredi 10h ou 12h30 ou 14h30. *Nouveau* 18h30 (initiation seulement)

Stages: jeudi 10h à 16h30 (3 cours)

Durée des cours : 1h30

VI/ CALENDRIER ET LIEU

1 ^{ème} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session
<u>Initiation</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 05 oct. Mercredi 19 oct. Mercredi 09 nov. <u>Stage:</u> Jeudi 20 octobre	<u>Initiation</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 23 nov. Mercredi 30 nov. Mercredi 14 déc. <u>Stage:</u> Jeudi 15 déc.	<u>Initiation</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 04 janv. Mercredi 18 janv. Mercredi 01 fév. <u>Stage:</u> Jeudi 02 fév.
4 ^{ème} session	5 ^{ème} session	Lieu des cours d'initiation, de perfectionnement et de stages: Espace Sorano 16 rue Charles Pathé 94 300 VINCENNES
<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 14 mars Mercredi 28 mars Mercredi 02 mai <u>Stage:</u> Jeudi 29 mars	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 09 mai Mercredi 23 mai Mercredi 13 juin <u>Stage:</u> Jeudi 24 mai ou 07juin	

VII/ MOYENS D'ACCES

Métro Bérault (ligne n°1), sortie à 5 minutes.
Château de Vincennes (ligne n°1) sortie à 10 mn

Autobus Lignes 56, 115 et 118 (arrêt à 2mn).
RER Gare de Vincennes, à 3 minutes.
Périphérique Sortie Porte de Vincennes. 3 Parkings public à proximité.

VIII/ PROJETS A L'ETUDE

Visite de Rungis

T.S.V.P.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville.....
 Téléphone..... Portable.....

Adresse mail.....@.....

Horaires, calendrier et lieu (entourer les jours et l'heure choisis)

Initiation et perfectionnement: mercredi 10h ou 12h30 ou 14h30.

Nouveau 18h30h pour l'initiation seulement.

Stages: mercredi de 10h à 16h30 (3 cours).

1 ^{ème} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session
<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 05 oct. Mercredi 19 oct. Mercredi 09 nov. <u>Stage:</u> Jeudi 20 oct.	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 23 nov. Mercredi 30 nov. Mercredi 14 déc. <u>Stage:</u> Jeudi 15 déc.	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 04 janv. Mercredi 18 janv. Mercredi 01 fév. <u>Stage:</u> Jeudi 02 fév.
4 ^{ème} session	5 ^{ème} session	Lieu des cours d'initiation, de perfectionnement et stages: Espace Sorano 16 rue Charles Pathé 94 300 VINCENNES
<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 14 mars Mercredi 28 mars Mercredi 02 mai <u>Stage:</u> Jeudi 29 mars	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 09 mai Mercredi 23 mai Mercredi 22 juin <u>Stage:</u> Jeudi 24 mai ou 07 juin	

Règlement du montant suivant:

Adhésion "la voix des fleurs" (incluant SNHF et Sorano) année 2011/12.....55€
 Initiation.....€
 Perfectionnement.....€
 Stage.....€
TOTAL.....€

Règlement par chèques à l'ordre de "la voix des fleurs" à retourner à :
 Madame Geneviève Polvé, 5 hameau de la porte du Temple,95380 Puisieux en
 France. Mail : genevieve@la-voix-des-fleurs.fr Tél : 01 34 68 84 95

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville.....
 Téléphone..... Portable.....

Adresse mail.....@.....

Horaires, calendrier et lieu (entourer les jours et l'heure choisis)

Initiation et perfectionnement : mercredi 10h ou 12h30 ou 14h30.

Nouveau 18h30 pour l'initiation seulement.

Stages: mercredi de 10h à 16h30 (3 cours).

1 ^{ème} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session
<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement</u> : Mercredi 05 oct. Mercredi 19 oct. Mercredi 09 nov. <u>Stage:</u> Jeudi 20 oct.	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 23 nov. Mercredi 30 nov. Mercredi 14 déc. <u>Stage:</u> Jeudi 15 déc.	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement :</u> Mercredi 04 janv. Mercredi 18 janv. Mercredi 01 fév. <u>Stage:</u> Jeudi 02 fév.
4 ^{ème} session	5 ^{ème} session	Lieu des cours d'initiation, de perfectionnement et stages: Espace Sorano 16 rue Charles Pathé 94 300 VINCENNES
<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 14 mars Mercredi 28 mars Mercredi 02 mai <u>Stage:</u> Jeudi 29 mars	<u>Initiation:</u> <u>Perfectionnement:</u> Mercredi 09mai Mercredi 23 mai Mercredi 22 juin <u>Stage:</u> jeudi 24 mai ou 07 juin	

Règlement du montant suivant:

Adhésion "la voix des fleurs" (incluant SNHF et Sorano) année 2011/12..... 55€
 Initiation.....€
 Perfectionnement.....€
 Stage.....€
TOTAL:.....€

Règlement par chèques à l'ordre de "la voix des fleurs" à retourner à :
 Madame Geneviève Polvé, 5 hameau de la porte du Temple,95380 Puisieux en
 France. Mail : genevieve@la-voix-des-fleurs.fr Tél : 01 34 68 84 95